



Une rumeur a circulé sur la toile le 2 Mai dernier au sujet de la légalisation présumée du parti « Les Citoyens» dont le promoteur est Cabral Libii., il n'en est rien.

Anne Féconde Noah Biloa, porte-parole de Cabral Libii apporte un démenti : « Il s'agit-là d'une fausse information visant à éloigner l'opinion des sujets pertinents, au moment où la problématique des droits de l'homme et des libertés se pose avec acuité au Cameroun. Non seulement, le parti politique Les Citoyens n'est toujours pas légalisé, mais le coordonnateur du mouvement 11 millions de citoyens demeure suspendu de l'exercice de toute activité politique ».

Mme Noah Biloa invite l'opinion publique nationale et internationale à plus de vigilance dans l'exploitation des informations reçues à travers des voix non officielles, afin de ne pas se laisser induire en erreur. Le porte-parole de Cabral Libii précise que, lorsque le parti politique «Les Citoyens » sera légalisé, l'annonce sera faite dans les canaux de communication habituels et officiels.